

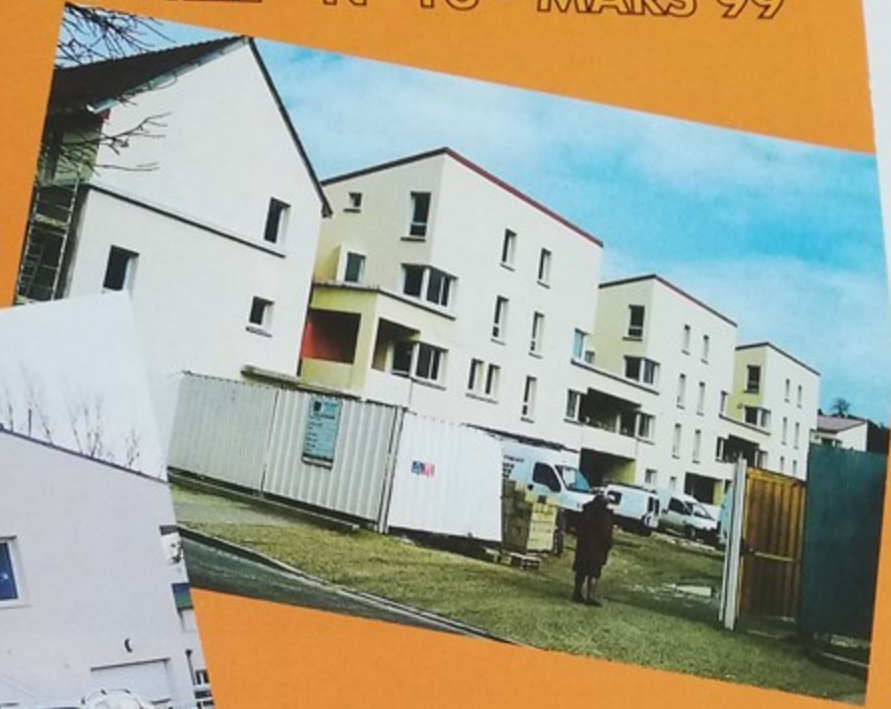


INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE MONTATAIRE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 13 - MARS 99

Développer et bâtir



notre Ville ensemble

«Maison du Jeu d'Arc»

Marie-George Buffet à la rencontre des jeunes



La Ministre, Marie-George Buffet, lors de son intervention, avec à ses côtés Jean Carteret, président de l'Association du Foyer des jeunes travailleurs de Nogent-sur-Oise et des environs, Alain Blanchard, Conseiller Général et Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire.

Le temps était clément pour un 6 janvier. Entre la résidence de personnes âgées et le foyer des jeunes, près de trois cents personnes se sont retrouvées dans la rue Jean Jaurès qui avait été barrée pour l'occasion. C'est que ce n'est pas tous les jours que Montataire accueille un Ministre, pardon une Ministre (n'en déplaise à Messieurs de l'Académie Française !). Toute Ministre qu'elle soit, Mme Buffet n'a rien perdu de sa simplicité et de sa chaleur communicatives. Dès son arrivée, souriante, elle a salué ceux qui l'ont accueillie. D'abord les officiels bien sûr. Le Maire, le Député, le Préfet, le Conseiller Général. Puis après avoir dévoilé la plaque du tout nouveau foyer de la Maison du Jeu d'Arc avec Mme Firmin, la directrice, elle a qualifié d'«exemplaires» cette réalisation et les efforts engagés par la ville de Montataire, qui d'une part s'est préoccupée de créer une offre de logement pour les jeunes et d'autre part s'est engagée dans le soutien et la création d'une trentaine d'emplois-jeunes dans la commune.

A la rencontre des jeunes

La Ministre a pu se rendre compte de la qualité des logements. Offrant une trentaine d'appartements pour jeunes, dont huit pour jeunes couples, y compris pour personnes handicapées, cette maison bénéficie d'une gestion basée sur la mixité sociale. Il s'agit notamment d'y accueillir des jeunes de conditions sociales diverses.

L'animation sociale est assurée par Mme Valérie Firmin qui a expliqué à la Ministre comment les résidents étaient sollicités pour participer à la vie collective, au respect du bien commun. Ainsi une permanence d'accueil dans la résidence est assurée chaque soir où chaque jeune peut demander conseil et orientation en matière d'emploi, de santé, de logement. Le séjour durant 6 mois renouvelable une fois, cela laisse le temps pour chacun de trouver ensuite un logement auprès des bailleurs sociaux. Marie-George Buffet a ensuite rencontré les emplois-jeunes de la ville qui pour la circonstance étaient réunis dans la salle multimédia de la «Maison du Jeu d'Arc» lieu qui va servir pour les écoles comme pour la population à des cours d'informatiques animés par un emploi-jeune. La Ministre a longuement écouté les jeunes. Elle en a retenu qu'ils avaient «besoin de confiance et de respect», mais surtout qu'il fallait «leur ouvrir des portes».

Une coopération exemplaire

Accompagnée par Jean-Pierre Bosino, la Ministre s'est ensuite rendue à la Résidence des personnes âgées où des dizaines de personnalités locales et de responsables d'associations l'attendaient. M. Carteret, s'est félicité de l'intérêt que portait la Ministre pour la réalisation de la «Maison du Jeu d'Arc» ainsi que de la coopération avec la ville. Il a souhaité que «la Ministre puisse parrainer d'autres actions de ce type comme le projet de création

d'une résidence sociale dans les anciens locaux de l'ENP de Creil.»

Jean-Pierre Bosino a insisté sur l'importance de l'expérience pluraliste qu'a constitué la coopération entre différents partenaires :

«Avec les différents partenaires nous avons su faire de nos différences, qui avaient pu sembler être des obstacles, des leviers pour surmonter les difficultés et pour réussir ensemble.»

Favoriser l'engagement associatif et citoyen

Marie-George Buffet a rappelé les efforts du gouvernement avec les emplois-jeunes, mais aussi «la volonté d'aider le mouvement associatif notamment sur la question du statut des bénévoles. C'est aussi l'une des conditions pour faire reculer l'insécurité qui frappe nombre de quartiers populaires.

Enfin la Ministre a félicité le commandant Cousin qui a reçu la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports pour son action en faveur de la jeunesse et de l'enseignement du parachutisme associatif.

Jean-Paul Legrand

*La Maison du Jeu d'Arc est le fruit d'une coopération entre la ville de Montataire, l'OPAC de l'Oise et l'Association du FJT de Nogent.

	pages
Budget Communal	
• Combien ça coûte ?	4 à 5
Economie-Emploi	
• Le multiplexe	6
• Creil Montataire Développement	7
• Un nouveau Centre Commercial	8
• La gare SNCF à l'honneur	9
• Saxby innove	9
• Inauguration de l'antenne Chambre de métiers	10
• Les Plaisirs littéraires	11
Logement	
• Les Martinets	12
• Action des locataires	12
Les Gens de Montat'	
• Cahier couleur	13 à 16
Urbanisme	
• Le P.O.S.	17
Sécurité	
• Rassemblement aux Martinets	18
Jeunesse	
• Inauguration de l'hôpital-école	20
Culture	
• Les Tréteaux de France	21
Infos-associations	
• La vie associative	22 à 25

Vivre

N° 13 - Mars 1999

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication :

Jean-Paul Legrand

Maquette-Conception-Composition :

**Véronique Bendemagh,
Micheline Bordez,
Manuel Fernandes,
Bruno Giordano,
Chantal Maupas**

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression

Axécom - Compiègne

Vivre !

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

«Toute reproduction même partielle des textes et illustrations de ce magazine doit être soumise à l'autorisation du directeur de publication. Droits réservés».



emploi est notre raison d'agir.

Montataire bouge pour l'emploi. Même si le chômage frappe encore de trop nombreuses familles, de trop nombreux jeunes de notre commune, les efforts entrepris dans notre ville commencent à porter leurs fruits.

Multiplexe cinéma, projet d'un nouveau centre commercial Leclerc, développement des activités à Heidelberg et à Akzo, aide à la création d'entreprises avec la Plate forme d'initiative locale, inauguration de l'antenne de la Chambre de métiers, mise en place d'un Plan local pour l'insertion et pour l'emploi, réindustrialisation du site Chausson, Montataire au sein de l'agglomération joue un rôle dynamique en faveur du développement économique.

C'est avec vous qui êtes les forces vives de la ville, avec la jeunesse que nous voulons faire bouger les choses pour plus de justice, de solidarité, d'emplois.

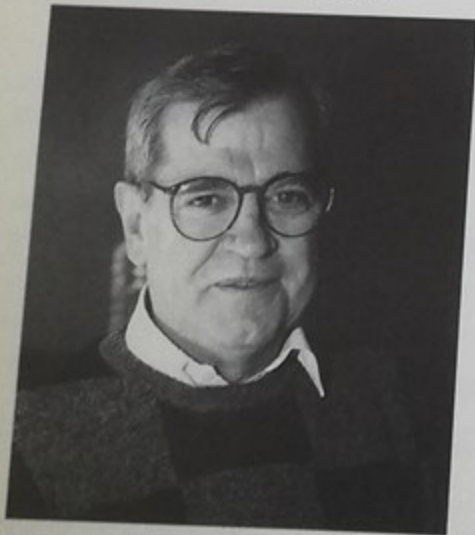
La municipalité soutient toutes les initiatives en ce sens, avec volonté d'ouverture et de dynamisme.

Jean-Pierre Bosino

Combien ça coûte ?



Dans les rencontres publiques avec les élus qui ont eu lieu dans chaque quartier en ce début d'année, un certain nombre de citoyens s'est interrogé sur les coûts que représente le remplacement de mobiliers urbains, de plantations qui ont été détériorés par des actes de malveillance ou de vandalisme. Certaines personnes ont voulu aussi savoir combien coûte à la collectivité le programme des illuminations des fêtes de fin d'année.



M. Brochot, maire adjoint aux finances apporte aussi ici quelques précisions sur l'aide sociale et les salaires des agents communaux.

Vivre : M. Brochot, les dégradations commises dans les quartiers coûtent cher à la Ville. Pouvez vous donner quelques exemples ?

M. Brochot : En effet, ces dégradations représentent des dépenses importantes, surtout lorsqu'elles sont répétées, voire systématiques. Il faut savoir par exemple que le remplacement d'un arbre coûte plus de 520 francs, que celui d'une corbeille à papiers également. La destruction d'un seul conteneur de 120 litres, c'est près de 200 francs de plus pour la collectivité. Les aires de jeux pour les enfants lorsqu'elles sont dégradées sont aussi une dépense importante. La commune a raison de favoriser ces espaces pour que les jeunes puissent s'amuser. Il faut obtenir qu'ils soient respectés parce qu'ils sont indispensables pour les enfants, et qu'elles ont un coût. Par exemple l'aire de jeux de l'Argillière revient à 432 000 francs, le prix d'un appartement !

Ce ne sont que quelques exemples mais je crois qu'ils sont parlants.

Vivre : Et les guirlandes de Noël ?

M. Brochot : Ces illuminations qui marquent une période bien précise de l'année et qui font le ravissement des petits et des grands représentent au total une dépense de 182 800 francs. Une seule étoile coûte plus de 5800 francs.

Vivre : Certains habitants ont été étonnés par la publication du chiffre de plus de 6 millions de francs pour l'aide sociale en faveur de 1540 foyers. Pouvez vous préciser ?

M. Brochot : En fait, sur 6,2 millions de francs pris dans le budget de la ville, la commune verse au Conseil Général de l'Oise 5 millions de francs. Cette cotisation au contingent d'aide sociale du département contribue à une aide pour 1220 familles de Montataire et à 381 personnes au RMI. La commune quant à elle utilise le reste soit 1,2 million pour aider 1540 Montatairiens ponctuellement.

La ville apporte aussi une aide conséquente aux scolaires : pour leur transport avec la carte scolaire c'est 62 000 francs de financement, pour les manuels scolaires 177 000 francs et pour les bourses 206 600 francs chaque année.

Vivre : Et les salaires des agents de la commune ?

M. Brochot : Le salaire net moyen des agents est de 8 000 francs. Il s'agit d'une moyenne donc avec des salaires réels inférieurs et d'autres supérieurs. Nous avons 314 agents titulaires pour une dépense annuelle de 53,5 millions de francs. Mais il faut se garder de faire une simple division entre cette somme et le nombre de fonctionnaires. En effet les cotisations sociales qui reviennent à la Ville (la part de l'employeur) représentent 45% soit près de 23 millions de francs et les cotisations salariales représentent 18% soit près de 10 millions de francs. Les agents n'ont donc pas des salaires astronomiques !

Motion adoptée par le Conseil Municipal du 14 Janvier 1999

Le Conseil municipal de Montataire réuni le 14 janvier pour débattre des orientations budgétaires 1999, constate avec satisfaction une progression des dotations d'Etat par rapport à 1998 mais il regrette que le gouvernement et le parlement n'aient pas retenu la proposition de l'AMF* de faire progresser ces dotations du taux d'inflation majoré de 50 % de la progression du PIB.

Concernant la réforme de la Taxe professionnelle, le Conseil municipal approuve la suppression progressive de la masse salariale des bases de la Taxe professionnelle mais regrette :

1. Qu'aucune condition liée à la création d'emplois ne soit imposée aux entreprises bénéficiaires.
2. Que cette réduction d'impôt accordée aux entreprises soit supportée par le budget de l'Etat, c'est-à-dire pour une grande part la TVA et l'impôt sur le revenu des ménages, diminuant d'autant les possibilités de consommation indispensables au maintien de la croissance.

* Association des Maires de France

Le conseil municipal propose que les actifs financiers des entreprises (passés de 370 milliards en 1970 à 26 000 milliards en 1997) soient taxés à 0,3 % en remplacement de la part salaire et pour mieux alimenter les recettes des collectivités territoriales avec une forte possibilité de péréquation pour favoriser les collectivités les plus en difficulté.

Les recettes nouvelles sont indispensables pour les collectivités qui vont devoir faire face, à partir de l'an 2000, à de nouvelles et lourdes charges liées notamment à la protection de l'environnement et à la sécurité, à la réduction du temps de travail avec embauche, à la pérennisation des emplois jeunes, etc.

Le conseil municipal adopte cette motion qui sera envoyée au Premier Ministre et aux Ministres des Finances, de l'Intérieur, du Budget et des Collectivités locales ainsi qu'à l'Assemblée Nationale, au Sénat et aux parlementaires de l'OISE.

Combien ça coûte ?

Désignation	Unités	Prix TTC
Arbres remplacés (chemin Blanc/Colonel Fabien)	1	de 527 F à 580 F
Aire de jeux Argillière	Totalité	432000 F
Guirlandes électriques Noël	Totalité	182837 F
Etoile Noël	1	5830 F
Conteneur 120 l	1	197 F
240 l	1	357 F
Corbeille à papier	1	576 F

Montataire a accueilli la Fédération des Œuvres Laïques

Plus d'une centaine de personnes de tout le département a participé à l'assemblée générale de la F.O.L. et de l'U.F.O.L.E.P. Ces organisations prennent une part très active dans la vie associative culturelle sportive et de loisirs dans l'Oise. Les participants ont dénoncé la décision de la majorité du Conseil Général de supprimer les subventions à la F.O.L. et ont reçu le soutien du Député, du Conseiller Général et du Maire de Montataire. Les congressistes se sont également inquiétés des projets du Gouvernement de fiscaliser l'activité des associations.

Tapons dans le ballon !

A l'initiative du Service des sports de la Ville en partenariat avec le district Oise de football, quatre-vingts jeunes de Montataire ont participé à un tournoi sur le stade Marcel Coene.

Celui-ci s'adressait à des jeunes non licenciés qui sont venus de tous les quartiers de la Ville, du Centre de loisirs, et certains de Villers St Paul. Ces gosses de 8 à 12 ans ont passé un très bon après-midi, disputant des matches à quatre joueurs malgré les rigueurs du temps, un froid glacial qui a stimulé le besoin de se dépenser.

L'IUT accueillera un 3^e département

A la prochaine rentrée universitaire, l'IUT ouvrira un département d'études intitulé «hygiène, sécurité, environnement» qui travaillera avec l'INERIS de Verneuil en Halatte.

Pour l'environnement

L'association des Martins Pêcheurs participe activement à l'action pour l'environnement. Elle veille à la propreté des berges mais aussi à la qualité de l'eau. Etre «comme un poisson dans l'eau» dans son environnement ça compte non ?

An 2000

Le multiplexe cinéma



Le cinéma du XXI^e siècle

16 salles, 4100 places, des conditions de confort exceptionnelles, une programmation en 1^{re} exclusivité, c'est l'événement qui va faire du bruit dans toute la région : un cinéma géant nouvelle génération à Montataire.

Vous avez été près de 200 à vous exprimer sur cet événement en retournant votre bulletin en mairie. Beaucoup de questions bien sûr. Nous essayons de répondre à celles qui sont revenues le plus souvent.

Multiplexe cinéma : Qui va payer ?

Rappelons que la construction du Multiplexe est une initiative privée du groupe de communication Pathé. Par conséquent la ville n'engagera pas de dépenses pour cette réalisation. Au contraire, notre commune avec cette opération fera rentrer des recettes dans le budget communal puisqu'elle vend les ter-

rains sur lesquels va s'installer le cinéma. Chaque année se seront aussi des recettes supplémentaires avec le versement par Pathé de la Taxe professionnelle.

Le parking sera-t-il gardé ?

La société Pathé propriétaire du Cinéma a tout prévu. Il va de soi que le parking qui permettra d'accueillir des milliers de véhicules sera surveillé. Les meilleures conditions d'accueil et de confort pour les spectateurs seront au rendez-vous.

Et le cinéma français ?

Certaines personnes craignent que le cinéma américain soit le seul à être diffusé dans le multiplexe. Les responsables de Pathé assurent qu'une place sera donnée au Cinéma Français «avec 16 écrans, c'est la possibilité d'avoir une offre très large» assurent-ils.

Combien d'emplois et comment ?

La société Pathé prévoit une centaine d'emplois pour le fonctionnement de la structure. Mais pour la construire, le chantier, occupera également une centaine de travailleurs du bâtiment pendant 9 mois. Le Maire de Montataire rencontrera dans les prochains jours les responsables de Pathé et le Directeur départemental du Travail pour examiner avec eux les questions de l'emploi notamment, afin de favoriser l'embauche de personnes de Montataire et de l'agglomération.

Une réunion publique

A l'initiative des élus, une réunion publique va être organisée pour débattre de cet événement qui va constituer l'implantation de ce cinéma géant. Tous les Montatairiens qui le souhaitent pourront y participer. Une invitation sera adressée à chaque foyer.

Site «C

Avec l'impu
favoriser l'in
«site Chauss
décidé de
création d'i
Entretien a
Creil Mont

Vivre : C

M. Beno

Société ar

tembre 19

locaux te

Entreprises

Sud de l'o

de Com

Chambre

structures

et Consig

Picardie e

pour revit

Sa missio

désireuse

ter les b

gérer l'er

communs

Vivre : C

Chauss

M. Beno

30 hect

District

Creillois

et Mont

Il est

24h/24

ments, q

location,

Il est très

structures

En-deho

est class

aux entr

cier, sou

tions de

Site «Chausson»

Coup de projecteur sur C.M.D.

Avec l'impulsion des élus du District pour favoriser l'implantation d'entreprises sur le «site Chausson», plusieurs organismes ont décidé de coordonner leurs efforts par la création d'une société de développement. Entretien avec M. Benoiston, Directeur de Creil Montataire Développement.

Vivre : Qui est C.M.D. ?

M. Benoiston : La Société C.M.D., Société anonyme, a été créée en septembre 1998 par la volonté des acteurs locaux tels que le Groupement des Entreprises de la Région de Creil et du Sud de l'Oise, la Semoise, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers de l'Oise, avec des structures nationales, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Épargne de Picardie et la Sodie, et F 3 I Vendôme, pour revitaliser l'ex-site Chausson.

Sa mission est l'accueil des entreprises désireuses de s'installer sur place, d'adapter les bâtiments à leurs besoins et de gérer l'ensemble des espaces et services communs.

Vivre : Que représente l'ex-site Chausson aujourd'hui ?

M. Benoiston : L'ex-site Chausson, c'est 30 hectares de terrain appartenant au District Urbain de l'Agglomération Creilloise, situé sur les communes de Creil et Montataire.

Il est entièrement clos, gardienné 24h/24, 7 jours/7, 90000 m² de bâtiments, qui sont destinés à la vente ou à la location, y sont construits.

Il est très bien situé, à proximité des infrastructures autoroute A1, gare de Creil.

En-dehors de ces avantages immobiliers, il est classé en zone franche, ce qui permet aux entreprises qui s'y installent de bénéficier, sous certaines conditions, d'exonérations de charges sociales et fiscales.

Vivre : A quand les premières entreprises ?

M. Benoiston : A l'heure actuelle, une vingtaine d'entreprises sont installées, employant au total 120 personnes, alors que nous n'avons pas encore terminé la rénovation de nos premiers bâtiments d'activités et de bureaux.

Ceux-ci seront achevés fin Mars 1999, c'est à dire «demain».

Ils permettront d'accueillir des entreprises industrielles, comme des entreprises de services, qui auront besoin de surfaces de 10 à 2000 m².

Pendant les deux prochaines années, nous allons continuer la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments destinés à la location, soit 40000 m².

Par ailleurs, pour répondre à des demandes, nous pouvons faire construire d'autres bâtiments, jusqu'à 25000 m², qui pourront être raccordés directement au rail.

Vivre : Toutes ces possibilités sont intéressantes, mais à combien proposez-vous les bâtiments que vous allez louer ?

M. Benoiston : Le premier bâtiment d'activités, de 14000 m², divisible en 26 lots allant de 300 à 1000 m², se loue à 250 F. hors taxes, hors charges, par mètre carré et par an, celui de bureaux à 450 F. hors taxes, hors charges, par mètre carré et par an, pour des surfaces allant de 10 à 100 m².

Vivre : Quels sont vos projets pour ce site ?

M. Benoiston : pour nous, ce site doit devenir un «club d'entreprises»; il contribuera ainsi au développement économique local.

Histoire locale

Les amis du Musée Gallé-Juillet de Creil viennent de faire paraître un ouvrage intitulé « Maurice Gallé : vie d'un soldat, deuil d'une famille (1914-1929) ». Les auteurs sont Stéphane Audouin-Rouzeau et Nathalie Garreau-Demilly (petite-fille de Maurice Bambier). L'ouvrage de 110 pages comporte 137 photographies et peut être commandé auprès de l'association des amis du Musée, Cour du château, 60100 Creil.

Accès aux soins pour les plus démunis

La convention signée entre le CCAS de la Ville et la MICE (Mutuelle Interprofessionnelle de Creil et de ses Environs) permet une fréquentation importante et de plus en plus large de la consultation de médecine à vocation sociale. Ainsi, si en 1995, 410 personnes ont consulté, en 1998 plus de 5000 ont bénéficié de ce service.

Montataire sur l'Internet

Depuis le 15 janvier dernier Montataire a son site sur l'Internet. Du monde entier les internautes peuvent venir découvrir notre ville, ses atouts économiques, sa politique sportive et culturelle, ses initiatives de solidarité internationale. Ils peuvent même s'adresser directement aux élus et aux directeurs de services municipaux en leur adressant un courrier électronique (e-mail). Vous aussi vous voulez visiter le site ? Tapez sur votre navigateur l'adresse suivante : <http://www.mairie-montataire.fr>



Le Conseil Général supprime la subvention

Le 8 Février dernier, Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire a adressé un courrier de protestation à M. Mancel contre la décision du Conseil Général de supprimer sa subvention à l'Association d'Aide aux Victimes et d'Information du Justiciable présidée par M. Jarzaguet.

Centre commercial

Un nouveau Leclerc à Montataire

Un projet de construction d'un nouveau Centre commercial Leclerc a été dernièrement présenté par cette société aux élus de la Ville. Ceux-ci ont souhaité que les commerçants et artisans de la commune puissent être également consultés.

Pour l'équilibre commercial

Dans les prochains mois, après cette concertation et avec l'obtention des diverses autorisations, un centre commercial tout neuf devrait voir le jour plus précisément à cheval sur les communes de Montataire et Thiverny. L'actuel bâtiment du magasin serait repris par la société Heidelberg Web Press et la société Leclerc élèverait sur le terrain de l'ancienne société Alcatel une surface com-

merciale plus grande et surtout plus moderne, plus fonctionnelle.

Ce pôle commercial participerait d'ailleurs à l'équilibre dans l'agglomération face aux deux géants et concurrents, Cora à Creil et Auchan à Nogent sur Oise. Il répond à un besoin qui avait été exprimé par une étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Parmi les nouveautés annoncées, un rayon poissonnerie permanent qui fait actuellement défaut dans la commune, et une galerie marchande qui fait d'ailleurs l'objet de discussion avec les commerçants de la ville et qui pourrait notamment accueillir un espace consacré à la micro-informatique.

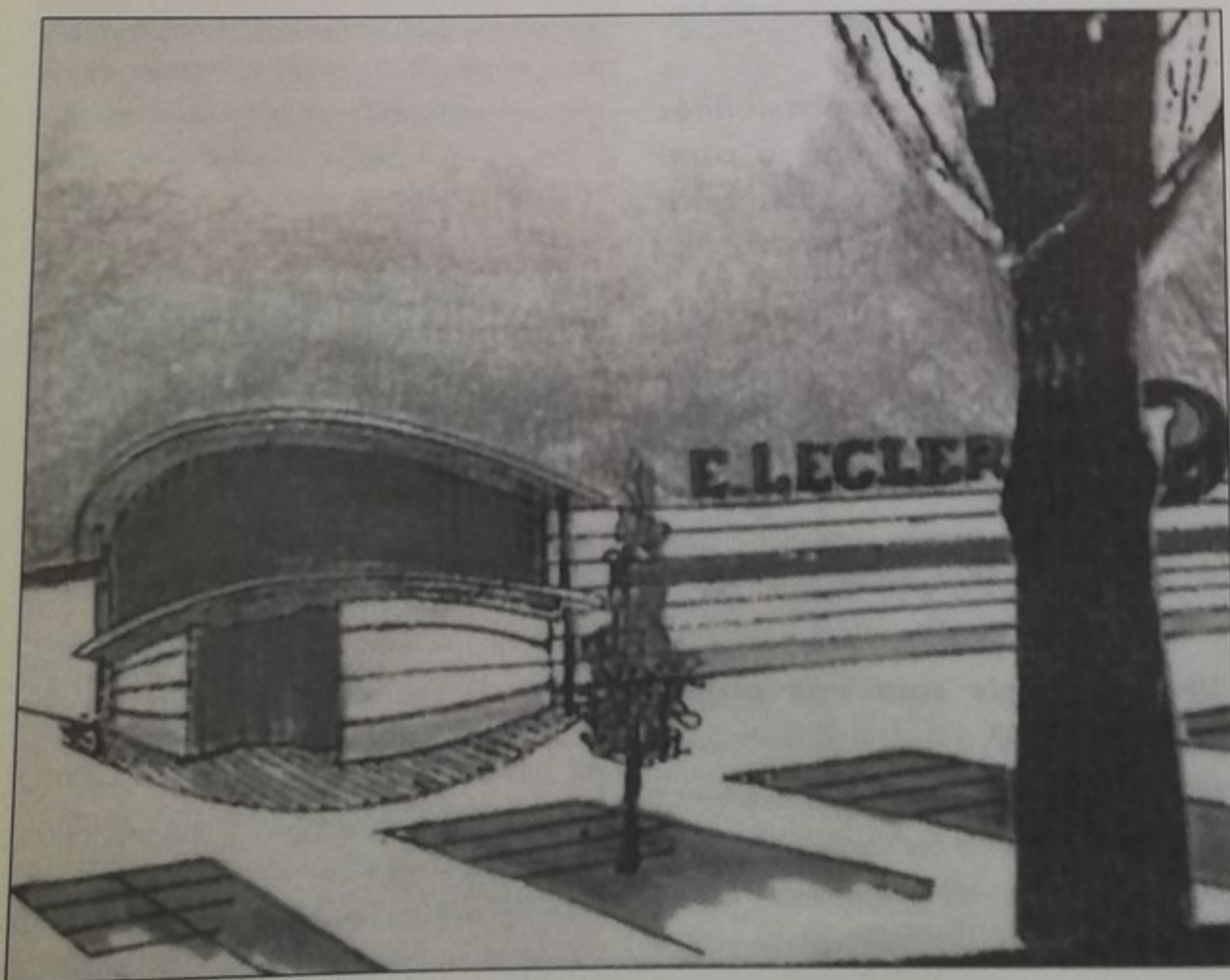
Le projet Leclerc en chiffres

- 700 places de parking
- 5000 m² de surface commerciale
- 700 m² de galerie marchande
- Un espace de restauration rapide
- Une station essence multiservice
- Une pompe essence 24h/24
- 1 complexe de lavage
- Entrées/sorties rue Ginisti et Ambroise Croizat
- Environ 25 à 30 caisses
- Emploi :
actuellement 63 emplois
dont 59 temps complet
demain : + 87 emplois supplémentaires
dont 58 temps partiel et 29 temps complet.
Ouverture prévue 2^e semestre 2000

Des créations d'emplois

En terme d'emplois, la direction de Leclerc annonce des créations. Alors qu'à ce jour il y a 63 emplois dont 59 à temps complet, 87 emplois supplémentaires seraient créés dont 58 à temps partiel et 29 à temps complet.

Un projet qui grâce à la concertation devrait satisfaire la collectivité et en particulier les consommateurs de notre ville et des alentours et qui devrait se concrétiser par une inauguration dans le deuxième semestre de l'an 2000.



de un

Après avoir été local et tenu ca...
tants de la zo...
élus, l'Etablis...
l'Oise a prop...
plémentaires...
Cette propos...
dès le 28 r...
Montataire a...
de trains pou...
ou vers Creil...
l'objectif qu...
Exploitation...
fréquentatio...
par jour. C...
bénéficie su...
Montataire...
C'est à ce t...
récompens...
phée SNC...
concrétise

Still-S

Le char

L'entrepr...
en Europ...
dessin c...
STILL-SAV...
siècle.

- Une c...
lipse po...
• Un a...
pour un...
• Un co...
liqueme...
• une...
«Joystic...
fonctio

S.N.C.F.

La gare de Montataire obtient un trophée national

Après avoir étudié le potentiel du marché local et tenu compte des attentes des habitants de la zone, de sa clientèle et des élus, l'Etablissement Exploitation SNCF de l'Oise a proposé la création d'arrêts supplémentaires en gare de Montataire.

Cette proposition ayant été retenue, c'est dès le 28 mai 1998 que la gare de Montataire a vu augmenter les fréquences de trains pour se rendre soit vers Beauvais ou vers Creil.

L'objectif que s'était fixé l'Etablissement Exploitation de l'Oise était d'augmenter la fréquentation de la gare de 30 voyageurs par jour. Cet objectif a été dépassé et bénéficie surtout à des clients se rendant à Montataire.

C'est à ce titre que cet établissement a été récompensé au niveau national par un trophée SNCF pour cette réalisation qui concrétise «une action simple permettant

de développer l'usage du transport public».

Mais la gare de MONTATAIRE, c'est aussi les services d'une grande gare à proximité de chez vous et qui vous propose :

- Renseignements horaires et tarifaires.
- Ventes de billets pour la France et l'Etranger.
- Réservations pour les :
TGV - Trains Rapides et Express
Restauration - Places couchées Groupes

Adjoint de sécurité

Le Commissariat de Creil compte une vingtaine d'adjoints de sécurité (employés de la police nationale). Cette année cet effectif devrait passer à une trentaine. Ils apportent un soutien à la police de proximité et assurent, encadrés par des fonctionnaires de police, des missions d'ilotage.

- Les Abonnements Commerciaux.
- Les cartes :
- Enfant Plus
- 12-25
- Senior
- Familles nombreuses

Horaires d'ouverture de la gare
du lundi au vendredi de 6 h 00 à 20 h 00
le Samedi de 7 h 00 à 20 h 00
les Dimanches et fêtes
de 8 h 00 à 20 h 00



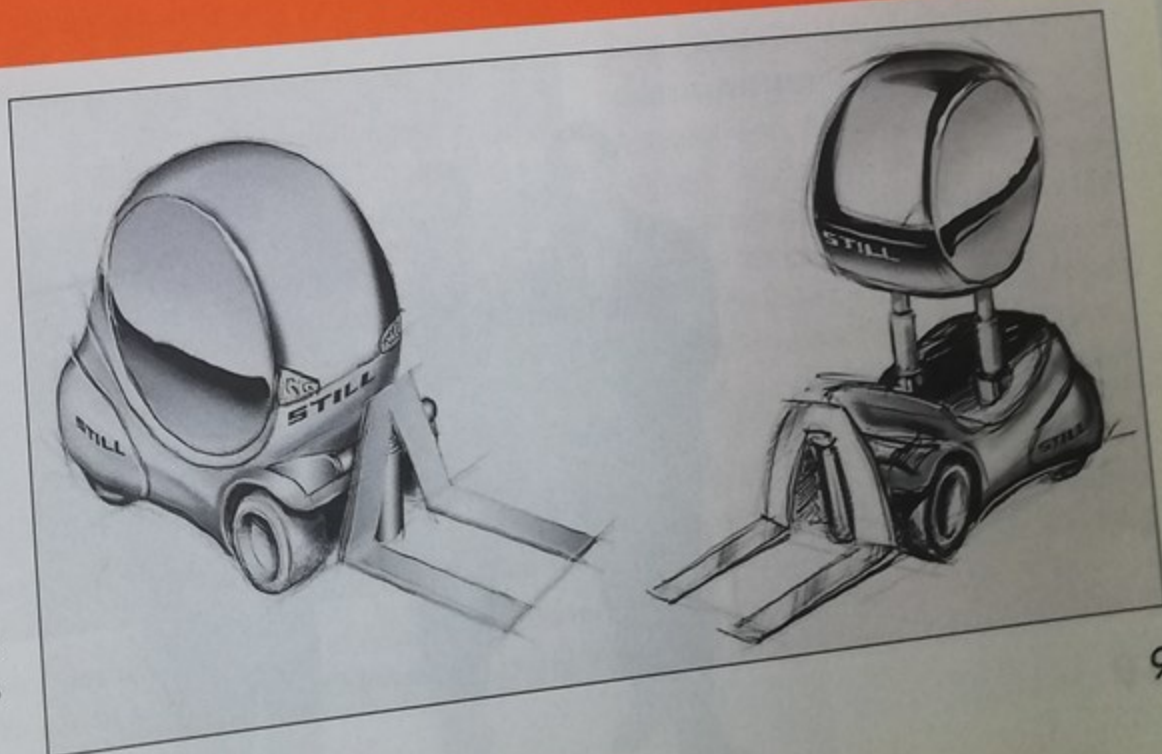
Still-Saxby

Innovation

Le chariot élévateur de demain

L'entreprise STILL-SAXBY possède 3 usines en Europe dont une dans notre ville. Le dessin ci-contre représente la vision que STILL-SAXBY a du chariot élévateur du XXI^e siècle.

- Une cabine conducteur en forme d'ellipse pour une excellente visibilité.
- Un afficheur LCD intégré au pare-brise pour une vue arrière virtuelle
- Un contrepoids arrière amovible hydrauliquement
- une seule manette de commande «Joystick» permettant de piloter toutes les fonctions du chariot.



Emploi

Un plan local en création

Qu'est-ce qu'un Plie ?

Les élus du district urbain des quatre villes Creil, Montataire, Nogent et Villers St Paul ont décidé de mettre en place un PLIE*. Ce plan n'est pas une nouvelle structure de traitement social du chômage. Il consiste de manière souple à mettre en cohérence les différentes actions actuellement menées sur le territoire du District en faveur de l'emploi. Il ne remplace donc pas les structures existantes. Il vise à mobiliser les entreprises, les financeurs, les organismes de formations, les associations. En effet beaucoup d'initiatives sont entreprises actuellement mais elles sont souvent isolées. La constitution d'un réseau d'échanges et de partage des expériences sera essentiel pour le fonctionnement efficace de ce PLIE.

Avec les demandeurs d'emploi

Le PLIE devrait donc permettre à partir d'un diagnostic local de la situation de l'emploi de répertorier les actions en

cours, d'appeler les partenaires à se rencontrer et à travailler ensemble. Le but étant d'aider la population peu qualifiée professionnellement à trouver un emploi dans le district, mais également les personnes qui ont une qualification à être embauchées dans des emplois locaux correspondant à celle-ci. Par exemple, les anciens salariés de Chausson qui n'ont pas retrouvé d'emploi seraient directement concernés par la mise en œuvre de ce plan.

Avec les entreprises

Ce plan favorisera en particulier les contacts avec les dirigeants, voire la création de clubs d'entreprises. Il devrait aussi faciliter les démarches administratives, étudier les possibilités de mobilisation de fonds pour l'installation et le développement des entreprises.

Ainsi le PLIE devrait permettre d'anticiper et d'accompagner l'implantation des entreprises en ayant pour objectif de mettre en rapport avec elles les demandeurs d'emplois des quatre villes. Il devrait

également aider à explorer les possibilités de sous-traitance, le développement de services correspondant à des besoins de la population qui sont aussi des gisements d'emplois nouveaux accessibles y compris à des personnes peu qualifiées.

Afin d'engager cette action, à l'initiative des élus du District, les différents partenaires se rencontreront le 31 mars dans les locaux de l'IUT de Creil.

* Plan Local d'Insertion par l'Emploi



Développement local

Antenne de la chambre de métiers



M. le Maire, M. le Sous-Préfet et M. le Président de la Chambre de Métiers inaugurent l'Antenne de la Chambre de Métiers de l'Oise à Montataire

9, rue Henri Barbusse
60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 01 92 -
Télécopie: 03 44 25 85 93

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Mardi : 9 h - 12 h - 13 h 30 - 16 h 30
- Jeudi : 13 h 30 - 16 h 30

Site «Chausson»

Les Plaisirs Littéraires

A l'origine de cette entreprise de diffusion et d'édition de livres se trouve un homme M. Braud, qui grâce à sa ténacité et sa volonté a développé une activité tournée vers les collectivités et les entreprises.

M. Braud, Directeur des Plaisirs Littéraires dit sa satisfaction d'avoir pu trouver des locaux adaptés à son activité sur le site Chausson puisqu'il stocke plus de 160000 ouvrages, 400 titres destinés pour l'essentiel aux établissements scolaires.

Une entreprise dynamique

Avec 32 employés à ce jour dont 9 sur le site et une vingtaine de commerciaux qui rayonnent sur la région parisienne et le Nord de la France, les Plaisirs Littéraires offrent une diffusion de livres sur un large catalogue en direct aux établissements scolaires.

M. Braud envisage dans les prochains mois de doubler, voire tripler son chiffre d'affaires, ce qui pourrait se traduire par des créations d'emplois notamment dans une activité de prospection auprès des Comités d'Entreprises.

Ainsi sur la base d'un projet du C.E. de la collectivité, «les Plaisirs Littéraires» peuvent éditer un livre sur un thème choisi avec le concours d'illustrateurs. Par exemple : à l'occasion de la journée internationale des femmes, autour des questions de sécurité et de citoyenneté, sur la prévention et la santé...

Au service des collectivités

Déjà de nombreuses communes de la région font appel à cette entreprise pour l'édition d'ouvrages destinés à des occasions particulières, remis aux jeunes écoliers, au personnel ou associations.

«Et puisque le développement économique est une priorité des élus du District, pourquoi pas l'édition d'un ouvrage réalisé par des jeunes sur cette question essentielle de l'avenir de l'emploi et de l'activité économique dans notre agglomération, au seuil du XXI^e siècle ?» suggère la dynamique équipe des Plaisirs Littéraires.



Une équipe au service des collectivités, des établissements scolaires et des entreprises pour l'édition et la diffusion de livres

L'Armée de l'air recrute

Le commandant de la base aérienne de Creil fait savoir que l'armée de l'air recrute des jeunes de plus de 17 ans et de moins de 24 ans et six mois de nationalité française. Le niveau scolaire doit être entre la 3^e et la terminale, ou un CAP, BEP, BAC professionnel.

Les spécialités sont : mécanicien, pompier, magasinier, conducteur de chien, fusilier commando, agent d'entretien, agent bureautique.

Envoyer votre candidature à M. le Commandant de la BA 110
BA 110 - Armée de l'air Route N. 330 - 60100 CREIL

Musulmans en fête

Les 27 et 28 mars, les musulmans de notre commune fêteront avec leur communauté l'Aïd El Kebir. A cette occasion 700 moutons seront tués avec l'accord des services vétérinaires dans les conditions d'hygiène et de sécurité assurées pour tous. Les lieux d'abattages sur notre commune ont reçu l'habilitation des autorités préfectorales.

Montataire à la télé

Montataire a fait l'objet de plusieurs émissions de France 3 Picardie en ce début d'année. La chaîne régionale a présenté la Maison du Jeu d'Arc, le nouveau service de police le mercredi à la Mairie annexe des Martinets et elle a rendu compte du rassemblement contre la violence aux Martinets auquel ont participé 300 personnes le 4 février dernier.

Les locaux du District vont déménager

Actuellement à Creil, rue Charles Auguste Duguet, les bureaux du district vont déménager sur le site Chausson. Les élus ont fait ce choix pour affirmer leur volonté de faire de ce site un lieu de vie industrielle, économique et administrative qui soit un pôle de développement. Les 18 fonctionnaires actuellement employés par le district trouveront au des conditions de travail bien meilleures puisque la surface des bureaux sera multipliée par quatre.

Quartiers

Vivre mieux aux Martinets



La ville a commandé une étude pour l'amélioration du quartier des Martinets. Cette étude préconise un certain nombre d'actions. Pour 1999, les élus ont débattu et retenu des priorités qui s'appuient sur trois axes :

- L'amélioration des pieds d'immeubles
- La rénovation du Centre commercial

- Le développement de la participation des habitants.

Les propositions des habitants et des associations sont les bienvenues et peuvent être transmises à M. le Maire par courrier ou lors de ses permanences le lundi matin à la Mairie annexe des Martinets ou le jeudi matin en Mairie principale.

Réhabilitation

Les locataires en action

Vivre : Madame Bongiorno, pourquoi les locataires sont-ils en colère ?

Les membres de l'Association de Locataires C.N.L. de Montataire, avec les locataires des rues Maurice Thorez, Fonds de Chemin Blanc et Paul Vaillant Couturier se mobilisent pour refuser la hausse de loyer après la réhabilitation prévue par Oise-Habitat. (300 F par logement).

Plusieurs actions ont été menées depuis plusieurs mois :

- Une pétition a été signée par les locataires concernés, réfutant l'augmentation de loyer (99% des locataires ont signé).
- Une intervention auprès du bailleur, Oise-Habitat, afin qu'il s'engage à participer au financement de la Réhabilitation à hauteur de 20%, si le Conseil Général participe également au financement à 10% des travaux.

Vivre : Quelle est l'attitude du Conseil Général ?

Pour l'instant le Conseil Général refuse de financer une partie des travaux. Son argument : «Le financement du logement social est une compétence pleine et entière de l'Etat».

Une motion a donc été rédigée par les locataires et la C.N.L., pour obtenir du Conseil Général le financement. Si le Conseil Général persiste dans son refus ce sont encore une fois les locataires des logements sociaux qui vont faire les frais d'une politique de droite.

J'ai proposé également au C.A. de Oise-Habitat qu'il émette une motion auprès du Conseil Général allant dans le même sens que celle des locataires et de la C.N.L. Celui-ci a accepté.

Malheureusement à ce jour chacun se renvoie encore la balle : Etat, Conseil Général et Oise-Habitat. Mais les locataires et la C.N.L. sont déterminés à aller jusqu'au bout de leur action.

Vivre : Alors maintenant quelle perspective ?

Un rendez-vous est demandé au Président de Oise-Habitat, pour une réunion commune avec le Conseil Général et la CNL pour débattre de la participation de chacun au financement des réhabilitations des logements sociaux. Chacun doit prendre ses responsabilités.



Lydia Bongiorno
La secrétaire de l'Association de Locataires C.N.L.

participa-
ants et des
venues et
A. le Maire
es perma-
la Mairie
jeudi matin



*Concert
de fin d'année
de l'AMEM*



Les Gens de Montat'



Vœux du Maire : une assemblée qui découvre le site internet de la Ville.



Les personnalités inaugurent l'hôpital-école.



Vœux : L'équipe municipale entoure le Maire.



Inauguration de la permanence de la police en Mairie annexe.



M. Camo et M. Bosino signent la convention Ville-la Poste pour dépôt d'objets et de plis à la Mairie annexe.

Les Gens de Montat'



Foot : la rencontre des vacances de février.



L'équipe de l'association des donneurs de sang.



M. Bernard Roisin offre aux enfants de l'école Wallon une de ses œuvres "le saut des dauphins".



Le loto du basket et des échanges franco-allemands : 500 personnes rassemblées.



M. Ernest Biette explique aux élèves ce que fut la déportation.



Téléthon : un succès dû aux bénévoles.

Les Gens de Montat'



Classes de neige



à Thollon-les-Mémises



Prévoir la ville pour mieux la vivre



Organiser et équilibrer la Ville

Le conseil municipal ayant adopté le projet de révision du Plan d'occupation des sols, la population a pu commencer à prendre connaissance à travers une exposition très instructive et imagée des orientations envisagées. Ce travail s'est appuyé sur l'élaboration du plan vert et du plan de référence de l'agglomération, de telle sorte que l'organisation des espaces de la ville prenne en compte l'environnement et l'équilibre avec les communes voisines.

Equilibre habitat-Emploi

Le développement des activités économiques et celui d'un habitat diversifié sont deux axes intégrés de façon inséparable dans le projet du futur P.O.S. Celui-ci prend en compte les possibilités d'essor économique avec les grandes entreprises que sont Sollac, Akzo ou Heidelberg mais aussi avec les PME-PMI, ou encore avec l'implantation du Multiplexe sur le site du Vignolle. En parallèle, l'habitat fait l'objet d'une réflexion portant sur la diversification de l'offre de logement, la requalification du quartier des Martinets et du centre ville,

ainsi que des opérations immobilières permettant la location ou l'accès à la propriété pour différentes catégories de population.

Trois atouts pour une même ville

Ce plan d'occupation des sols marque bien les atouts de Montataire. Celui de la présence de terrains agricoles sur le plateau (espaces rares de nos jours avec le développement de l'urbanisation) et qui seront conservés, celui d'un habitat dense sur le coteau et enfin celui des activités industrielles dans la vallée du Thérain. Des terrains sont envisagés pour la construction et l'accueil de nouvelles habitations comme au dessus de la nouvelle école Bambier ou entre les Champarts et le collège.

Une procédure démocratique

Le Projet de révision de POS est donc soumis à l'information et à la discussion des habitants. L'exposition qui y est consacrée est fort bien faite et aide à la compréhension de ce projet. Elle a déjà circulé et sera de nouveau présentée.

Nouveau Numéro de téléphone de la Mairie

L'interconnexion téléphonique des services municipaux qui permettra une économie sur la consommation téléphonique (réseau indépendant de France Télécom) a entraîné une modification de la numérotation.

Veuillez désormais composer le :

03 44 64 44 44

Bonne participation dans les réunions de quartier

Cette année, les réunions publiques préparatoires au budget ont rassemblé 513 citoyens soit plus du double qu'en 1998.

Les questions de sécurité et de citoyenneté ont souvent été au centre des échanges avec les élus.

Classe relais

Aider des jeunes en pertes de repères, les recadrer, leur redonner le sens des valeurs de vie en société et à l'école, tels sont les objectifs de la classe relais créée au Collège Berthelot de Nogent et accueillant une dizaine de jeunes des villes du District. Encadrés par quatre professeurs, quatre aides éducateurs et une assistante sociale, une expérience intéressante qui va se poursuivre dans le cadre du plan expérimental contre la violence.

Au revoir M. le Sous-Préfet

M. Michel Bilaud qui ces dernières années a eu en charge la Sous-Préfecture de Senlis est parti en Haute-Garonne où il a été nommé Secrétaire Général de la Préfecture. Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire a rendu hommage à son action qui a été appréciée tant par les élus que par de nombreuses associations et citoyens pour ses qualités d'écoute et d'ouverture. Bienvenue à M. Hubert Monzat nouveau Sous-Préfet.

Commémorations

25 avril :
Commémoration
de la Libération des Camps

8 Mai :
Anniversaire
de la capitulation
de l'Allemagne nazie

Le 25 avril prochain la population est invitée à participer à la Commémoration de la libération des Camps de concentration et d'extermination qu'avait créés le régime nazi. La cérémonie aura lieu en matinée place de la Mairie. Des classes préparent cet événement auquel participeront des dizaines d'élèves. * Ainsi les enfants apprennent d'ores et déjà la chanson de Pierre Perret «La bête est revenue» et leurs instituteurs leur feront visiter le musée national de la résistance au mois de Mai.

M. Ernest Biette qui a été lui même déporté à Dachau a rencontré ces jeunes pour leur apporter son témoignage.

Une exposition aura lieu sur la place du marché sous barnum.

Monsieur le Maire appelle la population et les associations à participer activement à la préparation des manifestations prévues pour le 25 Avril et le 8 Mai.

N'oublions jamais !

Texte rédigé par des enfants de Saint-Denis qui sera chanté par les élèves de Montataire avec le concours de l'AMEM le 25 avril.

Ils ont peur

Ils ont peur

Peur d'être des esclaves d'Hitler

Peur de devenir Allemands

Ils ont peur

Peur d'être torturés

Peur d'être gazés

Ils ont peur

Peur d'être débusqués

Peur d'être internés

Ils ont peur

Peur des dénonciations

Peur de leur avenir

Ils ont peur

Que la ville de leur enfance devienne un enfer

Qu'Hitler les fasse souffrir et les malheureux

Que l'amitié devienne un sentiment de haine

Que les lance-flammes détruisent toutes les familles

Ils ont peur

Sécurité

Vivre ensemble et en Paix



Les montatairiens en ont assez de la violence

Les Montatairiens ont répondu très nombreux à l'appel du collectif contre la violence le 4 février dernier. Ils étaient près de 250 personnes rassemblées en face de la mairie annexe des Martinets pour dire leur refus de la violence, pour se retrouver et affirmer leur volonté de vivre ensemble et pacifiquement. A l'image de cette pluralité qui compose la population de Montataire, nés en France, en Europe ou en Afrique ou sur d'autres continents, la très grande majorité des habitants aspire à la tranquillité et au bien-être. Assez des dégradations, assez de la malveillance, des insultes, des mots qui blessent, des agressions. Assez que des enfants soient laissés à eux-mêmes. Mais ce n'est pas seulement l'expression d'une exaspération qui a eu lieu ce soir là aux Martinets.

Réagir positivement

C'est la réaction positive de toute une population qui souhaite que les parents ne soient plus isolés, que les victimes se sentent soutenues, que la solidarité s'organise afin que les repères de vie en société, les valeurs de fraternité fassent leur chemin. Malgré les difficultés des vies souvent aux prises avec le chômage, la souffrance de la solitude. Que ce soient M. Driss Belfquih, Mme Annie Leclerc ou M. Diallo

Allassane tous trois responsables d'associations et qui ont pris la parole ce soir là, une même volonté émerge de fédérer les énergies et les bonnes volontés, de construire ensemble sur le terrain, dans le quartier, escalier par escalier pour retisser des liens humains entre les gens. Un rassemblement qui participe de l'éducation à la citoyenneté et qui fait avancer l'union de tous ceux qui veulent vivre ensemble et en paix.

Contrat local de sécurité

Le 4 mars dernier, une délégation* de Montataire a participé aux travaux organisés par M. le Préfet de l'Oise pour la mise en place des contrats locaux de Sécurité.

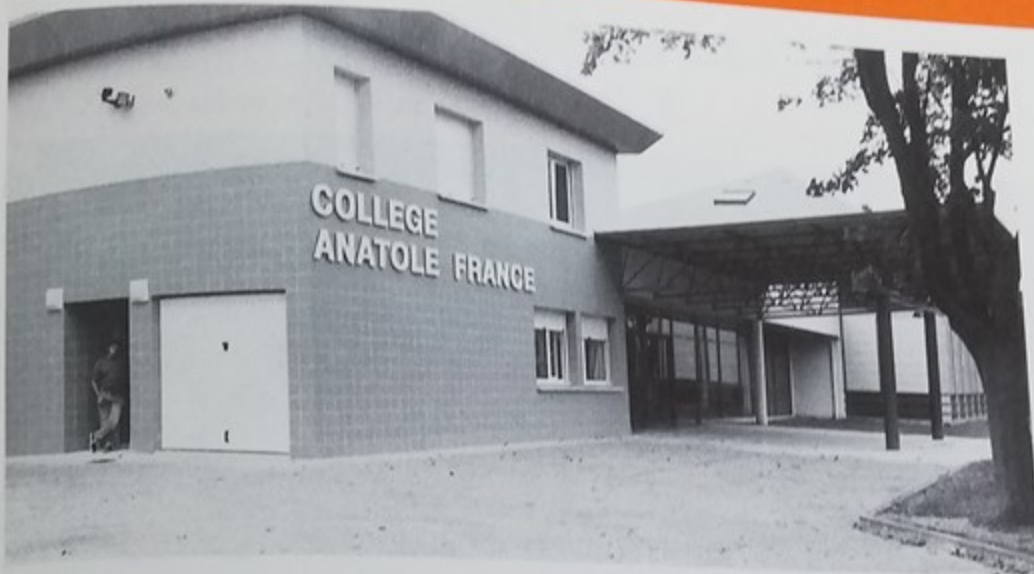
Cette délégation a fait part de l'expérience et des projets dans notre ville, notamment la nomination d'un chargé de mission «Sécurité Citoyenneté» et l'instauration d'une réunion hebdomadaire des services concernés.

*cette délégation était composée de
Jean-Pierre Bosino, Maire,
Alain Blanchard, Conseiller Général,
Jean-Paul Legrand, Directeur de Cabinet,
Fernand Tuil, Président du collectif contre la violence.

*Ces classes sont celles de Mme Bossong (Ecole Joliot Curie) Mme Berly (Ecole E. Léveillé) et M. Dumont (Ecole M. et L. Bambier).

Préparation de la rentrée scolaire

Des enfants en otage...



Une fois encore, l'insuffisance de la dotation globale d'heures (D.G.H.) affectées au collège Anatole France, a provoqué la colère des professeurs et des parents d'élèves.

Après quatre jours de grèves l'année passée, les professeurs déclenchaient un nouveau mouvement, le samedi 16 janvier, soutenus par les parents d'élèves qui trouvaient, intolérable, ce nouveau bras de fer.

Le lundi 18, une délégation commune se

rendait à l'inspection académique et «récupérait» trente heures après bien des palabres.

Dans une ZEP, il est inadmissible de jouer «Les marchands de tapis» et de remettre en cause systématiquement des moyens indispensables et nécessaires, pour donner une parfaite égalité de réussite à l'ensemble des élèves.

Bernard PARISOT
Responsable association
des parents d'élèves

Maison sociale d'Hoker

Pour les parents

Vous souhaitez rencontrer d'autres parents, échanger avec eux, vous informer sur toutes les questions concernant la vie en famille et dans la cité ?

Vous êtes les bienvenus
tous les jeudis de 14 h 00 à 16 h 00
Maison Sociale Huberte d'Hoker
9 rue Henri Barbusse - 60160 Montataire

Thèmes déjà vus cette année :

- Jalousie entre frères et sœurs
- Place des parents dans l'école

- Recettes de cuisine faciles à faire avec ses enfants...

Ces rencontres sont gratuites et ouvertes à tous

Pour tout renseignement :
Dominique Renner : 03 44 27 47 32
C.I.D.F. : 03 44 24 28 41

Cette initiative est prise par les services de la commune, la Caisse d'Allocations Familiales de Creil et le Centre d'Informations des droits des Femmes de Creil.

Amitié franco-polonaise

La Ville de Montataire développe une intense activité d'amitié à travers deux jumelages, l'un avec l'Allemagne (ville de Finsterwalde), l'autre avec la Palestine (Camp de Desheisheh). Sans s'engager dans un nouveau jumelage, M. Le Maire de Montataire s'est adressé aux élus de la commune polonaise de Dziergen pour envisager des échanges ponctuels en matière de sport, de culture, de jeunesse.

Chausson et son site

Dans une réponse adressée à un ancien salarié de Chausson, le Maire de Montataire a confirmé la volonté des élus pour que les emplois créés sur le site bénéficient en priorité aux anciens «Chausson» puis aux demandeurs d'emploi des quatre villes du District. Le plan local d'Insertion par l'emploi devrait permettre de favoriser cet engagement.

Le saviez-vous ?

Lirilol est une association à votre service lorsque vous êtes hospitalisés à l'hôpital général Laënnec à Creil. Animée par des bénévoles Lirilol est à votre disposition sur simple demande pour vous prêter des ouvrages pendant votre hospitalisation.

Attention radar

Les policiers de l'agglomération disposent désormais d'un matériel performant pour contrôler la vitesse des automobiles. L'appareil qui se présente sous la forme d'une paire de jumelles permet grâce à un dispositif léger et peu encombrant de repérer les contrevenants et à l'équipe restreinte de fonctionnaires de police d'avoir une plus grande mobilité. On le sait la vitesse est cause de nombreux accidents graves et mortels. Le civisme, la prévention, permettront d'atteindre l'objectif de les réduire sensiblement. Alors pour la vie, pour nos enfants, ne jouons pas les «Fangio» dans nos rues et sur la route.

Santé

L'Hôpital-école a ouvert ses portes

Professionnels de santé, élus, associations, responsables des services sociaux, ils étaient très nombreux à participer à l'inauguration de l'Hôpital-Ecole «Edouard Séguin» à l'entrée de ville, avenue François Mitterrand. Avec le Maire de Montataire et M. le Sous-Préfet, en présence de nombreuses personnalités, le Président du Centre Hospitalier de Clermont, M. Vantomme, étaient heureux d'accueillir dans cette nouvelle structure tous ceux qui sont attachés à un service public de santé de qualité. Recevoir dans les meilleures conditions des jeunes enfants comme des adolescents qui souffrent d'affections mentales c'est ce que fait ce nouvel établissement.

Avec un personnel formé et compétent, les jeunes disposent de trois pôles d'accueil : un groupe pour les petits de 3 à 8 ans, un groupe pour les 8-12 ans et le groupe des adolescents. L'hospitalisation se fait en fonction des besoins des jeunes patients : en jour-

née, sur la semaine, de nuit ou de façon permanente en cas de période critique. La scolarisation est animée par 2 instituteurs spécialisés.

L'architecture a été pensée pour les activités de soins, de scolarité et de vie des enfants et du personnel. Le bâtiment couvre une surface utile totale de 1200 m² et dispose de 27 lits.



Colonies, Centre de loisirs, Ecoles

Vacances et inscriptions scolaires

Colonies de vacances - Eté 1999

Comme chaque année la municipalité de Montataire organise, pour le plus grand plaisir de vos enfants, de 6 à 17 ans, des centres de vacances aux mois de juillet et août dans différentes régions de France. Pour la première fois cette année, un centre maternel est proposé aux enfants de 4 à 5 ans.

Les inscriptions débuteront le 1^{er} avril 1999 (places limitées).

Une présentation des centres est prévue le lundi 12 avril à 16 h 30 à la Maison Sociale.

Huberte D'Hoker, 9 rue Henri Barbusse à Montataire.

Venez nombreux.

Les bons vacances pour le Centre de Loisirs de l'Eté 1999

Pensez à remettre au Service scolaire vos bons vacances, dès le début du centre, si

vos enfants fréquentent le Centre de Loisirs de Montataire, en juillet et août 1999. N'attendez pas la fin des vacances, il sera trop tard pour la déduction directe sur votre facture.

Inscriptions scolaires pour la rentrée de Septembre 1999

A partir du 15 mars 1999, inscriptions des enfants nés en 1996 et dans la mesure des places disponibles des enfants nés en 1997.

S'adresser au Service Scolaire - Mairie annexe - 104, rue Jean Jaurès

Ouvert du Lundi au Vendredi : de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h - Fermé le samedi

Se munir : (impérativement)

- du carnet de santé
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile récent
- De la carte navette de Sécurité Sociale

- De la carte d'allocataire CAF
- Date limite d'inscription : 14 Mai 1999
«Compte tenu des effectifs maternels en baisse, nous souhaitons augmenter la scolarisation des tout-petits (moins de 3 ans). N'hésitez pas à les inscrire.

Inscriptions accueil périscolaire

Ce service accueille des enfants scolarisés en maternelle - dont les parents travaillent - le matin avant l'école de 7 h à 8 h 20, le soir après l'école de 16 h 20 à 19 h, ainsi que le mercredi de 7 h à 19 h. Si vous souhaitez de plus amples renseignements, ou retirer un dossier d'inscription pour la rentrée 99/00.

Adressez-vous dès maintenant au Service Scolaire au 03 44 64 45 80 (mairie annexe rue Jean Jaurès).

Les Tréteaux de France



Les Tréteaux de France et le Théâtre du Campagnol présenteront sous le chapiteau traditionnel les Jeudi 22 et Vendredi 23 Avril 99 à Montataire, un spectacle inattendu puisqu'il permettra de découvrir l'envers du décor du théâtre :

« L'Impromptu des Tréteaux »...

De la poudre ... aux yeux !

Mise en scène de Jean-Claude Penchenat
« Avant d'entrer en scène, il y a des moments magiques : les acteurs se maquillent, endossent leurs costumes, se transforment, puis, une fois prêts, attendent derrière le rideau. Ils sont déjà dans leurs personnages mais pas encore en scène. Ils côtoient les techniciens, les habilleuses qui sont eux en tenue de ville. Ils sont comme « à la frontière » prêts à passer de l'autre côté, un pied encore

dans le quotidien, et l'autre déjà dans le rêve, dans l'univers d'un auteur. Ces moments si révélateurs de notre métier sont d'habitude cachés au public et restent secrets. Dans « L'Impromptu des Tréteaux » les voilà dévoilés, magnifiés. Le public est invité à passer lui aussi de l'autre côté du rideau.

C'est également un spectacle sur l'histoire du théâtre et du music-hall. L'histoire vivante, celle des loges et des tournées, celle que racontent les comédiens entre deux panières et un portant, de Molière à Jean-Louis Barrault en passant par Sarah Bernhardt, Pauline Carton, Louis Jouvet, Philippe Avron, Mistinguett, Charlie Chaplin et bien d'autres connus ou inconnus ... ».

An 2000 : ça se prépare

An 2000, vers le XXI^{ème} siècle, c'est l'occasion d'affirmer les valeurs de Montataire : celles d'une civilisation faite pour l'homme, celles de la solidarité, de la fraternité, de l'émancipation humaine. Pour préparer les festivités qui marqueront le passage à l'an 2000 et toute la dernière année du millénaire, les citoyens et associations sont invités à adresser leurs propositions d'activités, de manifestations, de spectacles, à M. Daniel Brochot, Maire-Adjoint.

La Gym au Top

L'association de gymnastique l'Espérance Municipale de Montataire (E.M.M.) a le vent en poupe. Son nombre d'adhérents est passé de 233 en 1997 à 247 en 1998. Ses activités se sont diversifiées avec l'Aérobic loisir et l'Aérobic sportive. Quatre gymnastes du club ont été intégrés dans l'équipe de Picardie lors des Championnats de France. Le club a obtenu le label « Petite enfance ». Ce qui prouve la compétence de ses bénévoles.

Hommage au petit Adal

Les habitants du quartier de Gournay à Creil ont rendu hommage au petit Adal, 5 ans, qui a été tué par un poids lourd le 9 février 1998 en traversant sur un passage piéton. Un an après, ce drame nous rappelle la prudence qui doit redoubler notamment aux abords des écoles. Automobilistes, motocyclistes pensez à nos enfants, pensez à vos enfants !

Jazz

A l'initiative de l'AMEM et de l'ASSERCAM Picardie, un atelier de chant jazz a été créé à Montataire. Le 29 mai les stagiaires encadrés par des professionnels donneront un concert dans la ville.

Nul n'est censé ignorer la loi

Sans abonnement et gratuitement, pour obtenir un texte de loi, de décret, d'ordonnance, une circulaire officielle, vous pouvez désormais passer par internet sur le site suivant : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Infos

CAP Emploi : l'emploi, c'est un droit

CAP Emploi est une association qui agit pour la défense des intérêts des chômeurs et des salariés en situation de précarité. Elle lutte également pour le contrôle des fonds publics destinés à la création d'emplois. Elle assure des permanences d'accueil pour aider et conseiller les privés d'emploi. Elle vient d'adhérer à l'APEIS, la plus importante association de chômeurs de France. Elle a obtenu l'habilitation de la Direction départementale du Travail pour la défense des chômeurs menacés de radiation de l'ANPE. Pour rentrer en contact avec CAP Emploi, téléphoner en Mairie de Montataire au 03 44 64 44 44.

Base de Loisirs

La Base est ouverte les mercredis, samedis et dimanches de 13 h à 17 h et sur réservation les autres jours et autres horaires.

Du 1^{er} Mars au 30 Avril, le prix d'entrée* est de : - 6 Frs./adulte
- 3 Frs./enfant

Il comprend :

- l'entrée au parc
- l'accès aux jeux
- l'accès au parc animalier
- l'accès aux barbecues
- l'accès au mini golf (+ 5 Frs.)

*Pour les gens du Syndicat habitant ou travaillant à Montataire, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin et Thiverny.

Depuis le 15 Février 1999, la Base de loisirs ouvre son étang de pêche (situé à l'entrée, à l'extérieur de la Base de Loisirs).

Tarifs et renseignements au 03 44 56 77 88 ou 03 44 56 77 82.

Courrier

Monsieur le Maire,
Je me présente, je suis nouvelle résidente (depuis août 1998) à Montataire, je viens de La Courneuve (93), je suis retraitée, j'ai 63 ans et je suis veuve.

Ceci dit, je tiens personnellement à vous remercier vous et toute votre équipe pour l'attribution du colis de Noël aux anciens dont je fais partie.

Le contenu de ce petit colis a été je pense mûrement réfléchi, donc bien conçu, j'apprécie la qualité des produits d'épicerie fine le constituant (pas banal).

Également je tiens à vous signaler la façon chaleureuse dont s'est fait la remise de ce présent.

Ce genre d'initiative se doit d'être remarqué par l'ensemble de vos administrés, je le crois en tout cas et je l'espère, moi je l'ai agréablement constaté, et c'est pour quoi je vous écris.

En réponse à vos bons vœux, à mon tour, je vous présente à vous et à l'ensemble de l'équipe municipale, ainsi qu'à toutes vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 1999.

Germaine Thibault
60160 Montataire

Transports urbains «Condamnation de mineurs»

Le 15 novembre 1997, le bus qui assurait le service CANAL BUS, samedi midi, entre le collège Edouard Herriot et La Commanderie, est totalement saccagé par quelques jeunes.

Une douzaine de vitres sont brisées et le S.T.A.C. déplore d'autres dégâts.

Le 13 octobre 1998, le Tribunal pour enfants a condamné ces mineurs à des peines échelonnées de la mise en liberté surveillée pendant 1 an jusqu'à 6 mois d'emprisonnement dont 5 mois et 10 jours avec sursis, mise à l'épreuve pendant 18 mois et obligation d'une formation professionnelle et de rembourser les victimes avec exécution provisoire.

Par ailleurs, les parents ont été déclarés solidairement responsables de l'indemnisation du préjudice subi par le S.T.A.C. Prévenus et parents ont donc été condamnés à payer au S.T.A.C. la somme de 33.851,07 F. au titre du préjudice matériel et 2.500 F. en application du Code de Procédure Pénale.

Le lundi 11 janvier 1999, un contrôleur a été victime d'une agression, ce qui a immédiatement entraîné une interruption des services du S.T.A.C. L'auteur des faits a été aussitôt appréhendé et jugé le jour même en comparution immédiate. Le Tribunal de Grande Instance de SENLIS a condamné l'agresseur à 15 jours de prison ferme et au paiement d'indemnités diverses. Il a été incarcéré à l'issue de l'audience.

Le lundi 1^{er} février 1999, le Tribunal de Grande Instance de SENLIS, statuant sur le sort d'un prévenu, suite à un jet de projectile dans le pare brise d'un autobus, survenu le vendredi 29 janvier 1999 vers 20 heures sur ligne 3 - MONTATAIRE, a prononcé 4 mois de prison ferme et le paiement d'indemnités diverses. L'auteur des faits a été incarcéré à l'issue de l'audience.

Infos

CAP Emploi : l'emploi, c'est un droit

CAP Emploi est une association qui agit pour la défense des intérêts des chômeurs et des salariés en situation de précarité. Elle lutte également pour le contrôle des fonds publics destinés à la création d'emplois. Elle assure des permanences d'accueil pour aider et conseiller les privés d'emplois. Elle vient d'adhérer à l'APEIS, la plus importante association de chômeurs de France. Elle a obtenu l'habilitation de la Direction départementale du Travail pour la défense des chômeurs menacés de radiation de l'ANPE. Pour rentrer en contact avec CAP Emploi, téléphoner en Mairie de Montataire au 03 44 64 44 44.

Courrier

Monsieur le Maire,
Je me présente, je suis nouvelle résidente (depuis août 1998) à Montataire, je viens de La Courneuve (93), je suis retraitée, j'ai 63 ans et je suis veuve.
Ceci dit, je tiens personnellement à vous remercier vous et toute votre équipe pour l'attribution du colis de Noël aux anciens dont je fais partie.
Le contenu de ce petit colis a été je pense mûrement réfléchi, donc bien conçu, j'apprécie la qualité des produits d'épicerie fine le constituant (pas banal).
Également je tiens à vous signaler la façon chaleureuse dont s'est fait la remise de ce présent.
Ce genre d'initiative se doit d'être remarqué par l'ensemble de vos administrés, je le crois en tout cas et je l'espère, moi je l'ai agréablement constaté, et c'est pour quoi je vous écris.
En réponse à vos bons vœux, à mon tour, je vous présente à vous et à l'ensemble de l'équipe municipale, ainsi qu'à toutes vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 1999.
Germaine Thibault
60160 Montataire

Base de Loisirs

La Base est ouverte les mercredis, samedis et dimanches de 13 h à 17 h et sur réservation les autres jours et autres horaires.
Du 1^{er} Mars au 30 Avril, le prix d'entrée* est de : - 6 Frs./adulte
- 3 Frs./enfant

Il comprend :

- l'entrée au parc
- l'accès aux jeux
- l'accès au parc animalier
- l'accès aux barbecues
- l'accès au mini golf (+ 5 Frs.)

*Pour les gens du Syndicat habitant ou travaillant à Montataire, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin et Thiverny.

Depuis le 15 Février 1999, la Base de loisirs ouvre son étang de pêche (situé à l'entrée, à l'extérieur de la Base de Loisirs).

Tarifs et renseignements au 03 44 56 77 88 ou 03 44 56 77 82.

Transports urbains «Condamnation de mineurs»

Le 15 novembre 1997, le bus qui assurait le service CANAL BUS, samedi midi, entre le collège Edouard Herriot et La Commanderie, est totalement saccagé par quelques jeunes.

Une douzaine de vitres sont brisées et le S.T.A.C. déplore d'autres dégâts.

Le 13 octobre 1998, le Tribunal pour enfants a condamné ces mineurs à des peines échelonnées de la mise en liberté surveillée pendant 1 an jusqu'à 6 mois d'emprisonnement dont 5 mois et 10 jours avec sursis, mise à l'épreuve pendant 18 mois et obligation d'une formation professionnelle et de rembourser les victimes avec exécution provisoire.

Par ailleurs, les parents ont été déclarés solidairement responsables de l'indemnisation du préjudice subi par le S.T.A.C. Prévenus et parents ont donc été condamnés à payer au S.T.A.C. la somme de 33.851,07 F. au titre du préjudice matériel et 2.500 F. en application du Code de Procédure Pénale.

Le lundi 11 janvier 1999, un contrôleur a été victime d'une agression, ce qui a immédiatement entraîné une interruption des services du S.T.A.C.
L'auteur des faits a été aussitôt appréhendé et jugé le jour même en comparution immédiate. Le Tribunal de Grande Instance de SENLIS a condamné l'agresseur à 15 jours de prison ferme et au paiement d'indemnités diverses.
Il a été incarcéré à l'issue de l'audience.

Le lundi 1^{er} février 1999, le Tribunal de Grande Instance de SENLIS, statuant sur le sort d'un prévenu, suite à un jet de projectile dans le pare brise d'un autobus, survenu le vendredi 29 janvier 1999 vers 20 heures sur ligne 3 - MONTATAIRE, a prononcé 4 mois de prison ferme et le paiement d'indemnités diverses.
L'auteur des faits a été incarcéré à l'issue de l'audience.

Montataire à l'honneur

Le Courrier Picard dans son édition du 31 décembre a baptisé Montataire «Commune de l'année 1998». Nous publions son article :
 «Montataire nous paraît mériter le titre de commune de l'année dans le bassin creillois. Les autres n'ont pas démérité. Mais la municipalité de Jean-Pierre Bosino, ne s'est vraiment pas tournée les pouces en 98. Au contraire. Elle a même remporté quelques jolis succès qui illustrent une poli-

tique de développement diversifiée et intelligente.
 C'est l'installation d'une succursale de la chambre de commerce et d'industrie et de la chambre de métiers. C'est aussi l'implantation dans quelques mois d'un cinéma géant. C'est la mise en service du foyer des jeunes travailleurs.
 C'est encore la mise en place d'un plan d'occupation des sols qui illustre bien la politique de développement en cours pour tous les quartiers».

Sécurité

Une permanence de la Police aux Martinets

Les efforts conjoints de la commune et de la police nationale dans le cadre du contrat local de sécurité commencent à porter leur fruit. D'un côté, la ville met à disposition les locaux neufs de la mairie annexe des Martinets pour une permanence de la police, de l'autre le commissariat y affecte du personnel. Pour le Maire, comme pour le Commissaire, il s'agit d'un élément dans l'action plus globale de la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui contribuent à la sécurité et au premier chef les citoyens eux-mêmes (voir notre article page 18 sur le rassemblement contre la violence).

Rapprochement police-population

Jean-Pierre Bosino à l'occasion de l'inauguration de cette permanence a lancé un appel «Il faut que tout le monde se sente responsable, pour exercer la solidarité, pour que chacun soit co-producteur de sécurité».

Cette initiative assurera donc une demi-journée par semaine la présence aux Martinets d'un policier de permanence sans que les effectifs du bureau de police de la rue Jacques Duclos en soient affectés. Un autre agent effectuera une patrouille dans et aux alentours du centre commercial. Cette action s'inscrit dans la

nouvelle politique de rapprochement de la police vers les citoyens comme cela a été rappelé lors du colloque départemental à la préfecture sur les contrats locaux de sécurité. C'est donc une mesure qui sur les Martinets reste encore limitée, mais qui contribue à étoffer le pôle des services publics offert aux habitants du quartier.



Vacances et insertion sociale

L'AFMA, l'association familiale des maisons d'accueil permet à des familles défavorisées de connaître le droit aux vacances. Elle agit aussi pour l'insertion sociale par des stages de formation destinés à ces mêmes familles. Si vous êtes intéressé(e). Parlez-en aux services sociaux ou contactez :
 AFMA au 03 44 24 50 55.

Hip - Hop and Rock

Le 20 mars à 21 heures Salle de la Libération de Montataire ça va «ziquer» un maximum. Cette soirée musicale accueillera une dizaine de groupes de hip-hop, Hard-rock Métal, Rap et Rock, etc...

Renseignements :
 AMEM : 03 44 27 94 81

Associations

Brocante - Vide grenier
Quartier des Forges
Jeudi 13 Mai 1999



(ouverte aux particuliers
et aux professionnels)

Tarifs :

30 F les 5 mètres linéaires pour les
Montatairiens

40 F les 5 mètres linéaires pour les extérieurs

120 F les 5 mètres linéaires pour les profes-
sionnels

Inscriptions :

Café l'Arlequin - Mme Venant - rue Jean-
Jaurès - Montataire

Femmes solidaires

Réaliser soi-même pour le plaisir

Vous avez envie d'une petite jupe, une
robe, un pantalon...?

Mais lire un patron équivaut pour vous à
déchiffrer des signes égyptiens.

C'est possible ! Quelque soit l'âge, on
peut toujours apprendre et se surprendre !

L'atelier «Paroles, Parcours de femmes»
poursuit le travail de mémoire entrepris
depuis quelques mois.

Renseignez-vous le mardi aux perman-
ences du Bray.

Succès pour l'opération sport vacances scolaires

Sports Vacances Février 99 a rempli ses
missions à la fois éducatives et de
découvertes.

Cette opération a satisfait autant les
enfants que les parents d'où une étude
en cours, pour d'une part proposer une
semaine sports vacances en Avril afin de
répondre à une demande grandissante
et d'autre part préserver la qualité du ser-
vice proposé (tel que le nombre d'ins-
crits, les objectifs éducatifs).

Les différentes activités ont permis à plus
de 300 enfants en 2 semaines de prati-
quer le sport en toute liberté avec un
encadrement municipal.

Le Photo club de Montataire et le Comité des Fêtes organisent «Le concours photo 1999»

2 thèmes : Arbres... La musique...

Les photos sont à remettre au plus tard le
jeudi 14 octobre 1999 avant 17 h à la
Résidence des Personnes âgées.

«Maurice Mignon», au Service Culturel
ou à l'accueil de la Mairie.

Le règlement avec le bulletin de partici-
pation est à retirer :

à l'accueil de la mairie,

à la Résidence des Personnes

Agées «M. Mignon»,

au Service Culturel,

à la mairie annexe,

à la mairie annexe des Martinets
chez les commerçants ayant l'af-
fiche du concours en vitrine

Pour la 9^e édition de notre concours,
l'exposition des photos sélectionnées par
le jury se fera dans les locaux de la
Résidence des Personnes Agées «Maurice
Mignon» du 18 au 24 octobre 1999.

Le «Photo club» tient ses réunions au «Petit
Château», à partir de 20 h 30, le jeudi
des semaines paires.

Association des Donneurs de Sang

Monsieur Claude Morio, Président de la
Fédération Française des Donneurs de
sang bénévoles et Président de
l'Association de Creil et ses environs ainsi
que tous les membres du Conseil
d'Administration adressent à tous les don-
neurs de Montataire, au Conseil
Municipal, à toutes les personnes qui se
dévouent par leur aide, leurs meilleurs
vœux pour l'année 1999.

Cette année les journées du sang prévues
à Montataire sont établies comme ci-des-
sous :

Lundi 9 août

de 15 h 30 à 19 h 30

Lundi 29 Novembre

de 15 h 30 à 19 h 30

Salle de la Libération

Venez nombreux.

Nous vous remercions à l'avance.

Associations : rencontre avec la municipalité

Lors de la rencontre entre les associations
et les élus de février dernier, la question
des locaux disponibles pour les associa-
tions a été évoquée. M. le Maire estime
qu'il s'agit d'une question très importante
pour le développement de la vie démoc-
ratique. C'est pourquoi il a demandé aux
services municipaux d'étudier les possibili-
tés d'utiliser les espaces libérés de l'école

Jacques Decour qui pourraient accueillir
sur 320 m² la bibliothèque Elsa Triolet
mais aussi le Secours Populaire (sous-sol
de l'école) et l'Association Jade (100 m²).
Par effet de chaîne certains locaux qui
seraient libérés par ces associations et ser-
vices pourraient être attribués à d'autres
organisations selon les possibilités.

L'alcool n'est plus un tabou ! Alors parlons-en !

Une équipe sympathique et dynamique
agissant en toute confidentialité vous
écoute et vous conseille lors de réunions
mensuelles ayant lieu à 20 h 30 dans la
Salle sous l'Eglise nouvelle, les deuxième
vendredi de chaque mois.

Vie libre organise des permanences à
votre service à la maison sociale Huberte
d'Hoker : le 1^{er} dimanche de chaque
mois de 9 h à 11 h 30.

Le 2^e jeudi de chaque mois de 16 h 30
à 18 h 30.

Le 3^e mardi de 18 h à 20 h

Le 4^e samedi de 10 h à 12 h.

Vous pouvez-nous contacter : Association
Vie Libre, (association loi 1901 reconnue
d'utilité publique),

Jean-Luc : 03 44 24 41 58

03 44 27 43 61

Françoise : 03 44 27 77 77

Paulette et Pierre : 03 44 24 04 00

La Folle Emprise

Poney club de 4 à 14 ans
- Licence : pour les plus de 10 ans : 160 F
à l'ordre de la ligue équestre de Picardie
pour les moins de 10 ans : 130 F
- Adhésion : Montatairiens : 200 F à
l'ordre de la folle emprise
Extérieurs : 300 F
- Heure de monte : 55 F (balade ou
reprise) à l'ordre de la folle emprise
Thème : Défense animale et protection de
la nature
Initiation et mise en selle

Balades: 55 F pour une heure; randon-
nées : 150 F la journée
Pour les confirmés :
nouveau Poney foot
Soins aux chevaux
Stages vacances :
300 F pour 5 après-midis
Stages juillet et août du lundi matin au ven-
dredi soir : 600 F
Pour la découverte de l'équitation, nous
acceptons les hors-club.

A.A.P.P.M.A. Les Martins-pêcheurs de Montataire

(Association agréée pour la pêche et la
protection du milieu aquatique)

- 27 mars 1999,
ouverture de la truite
- 17 avril 1999,
ouverture du brochet
- 5 et 6 juin 1999
«Fête Nationale de la Pêche»
le 5 juin 1999, partie de pêche pendant

la «Ronde des Sports» avec la participa-
tion de l'O.M.S.
• 22 août 1999,
partie de pêche à la truite à l'occasion de
la fête du 15 août
• 28 août 1999,
partie de pêche à la truite pour les juniors
dans le «Marais Benne»
• 3 octobre 1999,
fermeture de la truite.

Secours Populaire Français L'opération «Le dire pour agir»

Outil d'expression principale :

le cahier non aux «oubliés de l'an 2000»
Aujourd'hui, à quelques mois de l'an
2000 et au moment où, dans notre pays,
une loi contre l'exclusion voit le jour, le
Secours populaire français souhaite que
les festivités du changement de millénaire
n'occultent pas les failles de nos sociétés
qui continuent à enfoncer les plus fragiles
dans l'échec, le désespoir, le repli sur soi.
Dix millions d'individus se trouvent en
situation difficile, c'est-à-dire 1 français
sur 6, c'est beaucoup trop.

Pour qu'il n'y ait pas «d'oubliés de l'an
2000», le Secours populaire français
ouvre un nouveau chantier destiné à
témoigner, dénoncer et aussi construire
avec l'opération «le dire pour agir».

Retrouver sa dignité en prenant la parole

Prendre la parole, cette parole si souvent
étouffée, tout simplement ignorée ou
encore confisquée, s'exprime pour ne
plus se résigner, c'est amorcer une rela-
tion avec autrui, c'est accepter d'être

acteur, c'est retrouver sa dignité et c'est
l'essence même de cette opération. La
prise de parole s'exprimera grâce à tous
les moyens de communication actuels :
écriture dessin, photo, vidéo, théâtre,
cinéma, etc., et avec l'aide de profes-
sionnels qui serviront de catalyseurs à
l'expression des plus démunis.

Le dire pour agir ensemble

Le dépouillement et l'analyse des cahiers
permettront aux bénévoles du Secours
populaire, d'être encore plus proches des
gens et d'inventer avec eux les formes
d'une nouvelle solidarité.

En effet, au fur et à mesure que les
cahiers reviendront dans les perma-
nences d'accueil, les membres du
Secours populaire mettront tout en œuvre
pour résoudre, avec les intéressés, les
problèmes les plus urgents qui émerge-
ront : logement, insertion professionnelle,
aide socioculturelle, etc.

De plus, dans les années à venir, le
Secours populaire tiendra compte de ces
témoignages lors de ses orientations, afin
d'agir ensemble. Pour retirer les cahiers,
nous contacter au S.P.F. le lundi et ven-
dredi de 14 h à 16 h - 13, avenue du
19 mars 62 - Téléphone : 03 44 22 16 64.

Associations

Formes et Couleurs



Fonderie d'Art

Fabrication : de toile, de cadre

Peinture : huile, gouache, laque, aqua-
relle, acrylique, sur soie

Travail sur bois : tour, découpe

Pyrogravure : sur bois, sur verre

Poterie

Céramique

Ferronnerie d'art

Dessin : crayon, encre, pastel, fusain,

perspective, agrandissement, réduction

Verrerie, découpe, gravure, peinture

Sculpture : pierre, bois

Si vous êtes intéressés par ces diverses
activités, contactez-nous.

L'association organise son exposition
annuelle, salle de la Libération du 16 au
24 octobre 1999 inclus.

Vous êtes artiste amateur (peintre, sculp-
teur, etc...) vous désirez exposer,
envoyer votre candidature avant le
10 juin 1999, à Formes et Couleurs
41, rue Abel Lancelot
60160 Montataire

Video Travelling

Tout ce que vous avez voulu savoir sur la
vidéo sans avoir osé le demander : l'uti-
lisation du matériel, la réalisation, les
prises de vue, le contact entre passion-
nés, les concours régionaux et natio-
naux, plusieurs documentaires en cours
de réalisation, des fictions.

Ouvert à toutes et à tous.

Prochaines réunions : 23 mars, 6 avril,
20 avril, 4 mai, 18 mai, 1^{er} juin, 15
juin et 29 juin 1999.

Contact : 03 44 25 28 79 (journée)

Montataire toujours en mouvement !

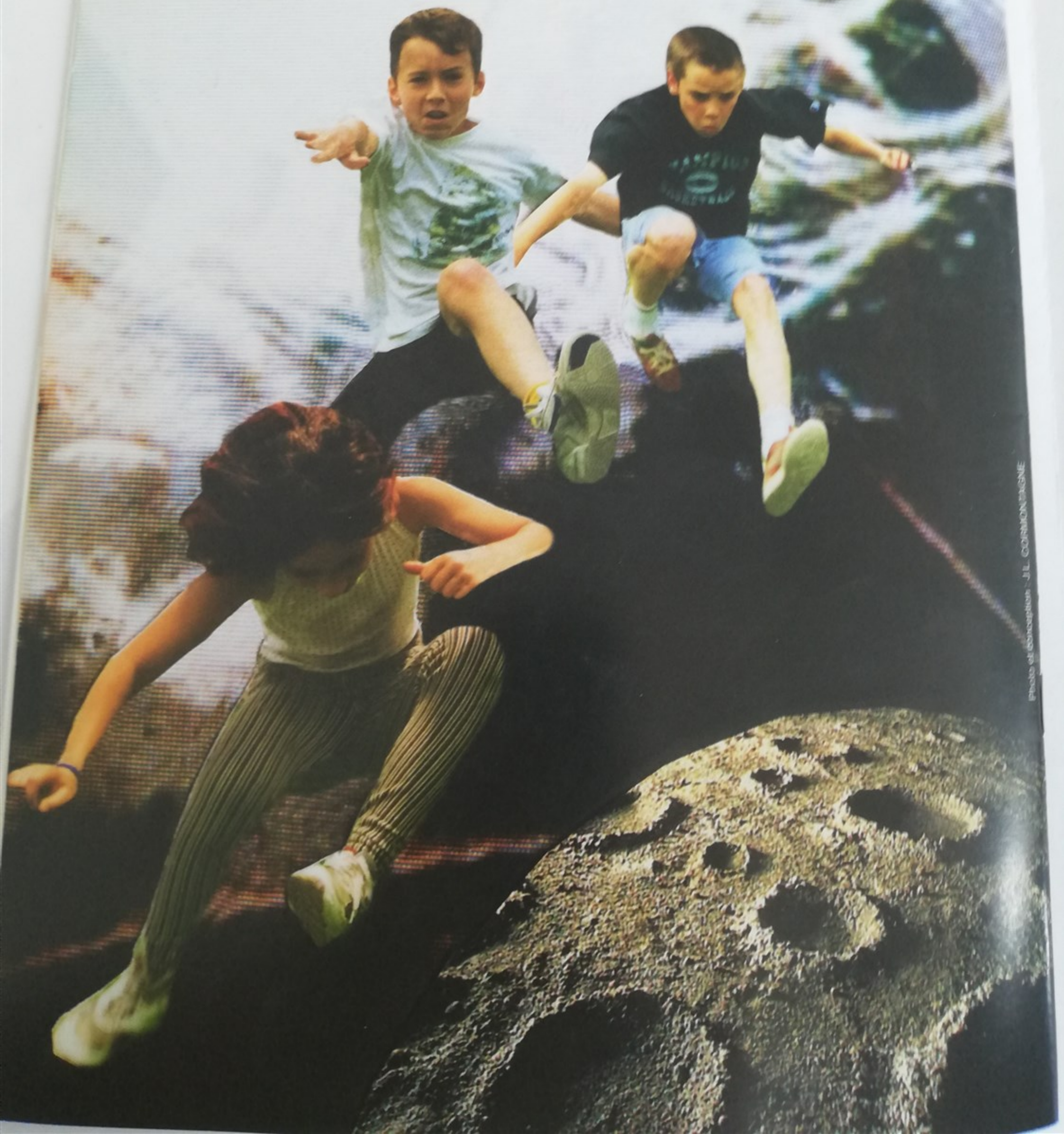


photo et conception : J.L. COFFIGNON-THAGNE